

RÉOUVERTURE DES PISCINES DU PAYS D'AIX NOUVELLES RECOMMANDATIONS : PAS DE RÉSERVATION

Les piscines du Pays d'Aix rouvriront le 1er juillet avec des contraintes de fonctionnement spécifiques conformes aux recommandations sanitaires ministérielles.

De nouvelles instructions ayant été édictées par le ministère des Sports le 25 juin, le processus de réservation initialement prévu ne sera pas mis en œuvre.

L'ouverture des centres aquatiques demeure toutefois soumise :

- à la mise en place d'un accueil différencié des publics :
 - créneaux nageurs (avec couloirs de nage matérialisés)
 - créneaux centres aérés et/ou clubs (sans couloir de nage)
 - créneaux familles (sans couloir de nage)
- au respect des règles de distanciation
- à la réduction de la capacité d'accueil selon les caractéristiques des établissements
- à la mise en place d'un protocole sanitaire et notamment la désinfection renforcée et régulière des locaux

Achat de titres d'entrée : mise en place d'achat en ligne, à l'adresse suivante : <https://piscines-mamp.horanet.com>

Le paiement en ligne proposera trois tarifs : plein, réduit (justificatif demandé en caisse), et rechargement par tranche de 20€ des cartes multi-entrées.

Modalités de circulation : les usagers devront porter leur masque dans le hall d'entrée, respecter les distances de sécurité dans l'établissement (des bandes adhésives seront posées au sol notamment devant la caisse). Un sens de rotation sera également matérialisé au sol, si possible. Enfin, les casiers de consigne n'étant pas accessibles durant cette période, les usagers devront prendre leurs effets personnels avec eux dans l'établissement.

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Territoire du Pays d'Aix

Virginie Loiseau – 04 42 93 85 51 / 06 76 03 71 76

Sophie Boissont – 04 42 93 84 97

virginie.loiseau@ampmetropole.fr

sophie.boissont@ampmetropole.fr

CRÉNEAUX HORAIRES ET COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS

ÉTABLISSEMENT	Lundi au vendredi	Samedi et dimanche
Piscine Claude Bollet Aix-en-Provence	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles	10h00 – 13h00 : familles 14h00 – 18h30 : familles
Piscine Plein ciel Aix-en-Provence	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 18h30 : familles	13h30 – 18h00 : familles
Piscine Virginie Dedieu Fuveau	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles	10h00 – 13h00 : familles 14h00 – 18h30 : familles
Centre aquatique de Gardanne	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles	10h00 – 13h00 : familles 14h00 – 18h30 : familles
Piscine Jas de Rhôdes Les Pennes-Mirabeau	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles	12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles
Centre aquatique Durance Luberon Pertuis	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles	10h00 – 13h00 : familles 14h00 – 18h30 : familles
Piscine de Trets	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles	10h00 – 13h00 : familles 14h00 – 18h30 : familles
Centre aquatique Sainte- Victoire Venelles	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles	10h00 – 13h00 : familles 14h00 – 18h30 : familles
Piscine Alex Jany Vitrolles	10h00 – 11h30 : centres aérés 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles	<u>Samedi</u> 10h00 – 13h00 : familles 14h00 – 18h30 : familles <u>Dimanche</u> 12h00 – 13h30 : nageurs 14h00 – 18h30 : familles
	Mardi au vendredi	Samedi et dimanche
Piscine Tournesol Lambesc	12h00 – 17h30 : familles	12h00 – 17h30 : familles
Piscine Jean-Pierre Moré Le Puy-Ste-Reparate	12h00 – 17h30 : familles	12h00 – 17h30 : familles